

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **46 (2019)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sophia veut voter

- 5 **Courrier des lecteurs**
- 6 **En profondeur**
Pénurie de médecins de famille:
les cabinets dans les villages
ferment les uns après les autres
- 10 **Culture**
La Suisse, berceau de la
bande dessinée classique
- 13 **Politique**
Accord-cadre entre la Suisse et l'UE:
Avant l'heure de vérité

Face à une législation sur les armes ren-
forcée, les tireurs suisses sont nerveux
- Nouvelles des quatre coins du monde**
- 17 **Série littéraire**
- 18 **Politique / élections 2019**
Le droit de vote des Suisses de
l'étranger remis en question
- 20 **Société**
La crise des médias suisses
- 23 **Informations de l'OSE**
Comment s'inscrire au registre électoral?
Guide pratique
- 26 **news.admin.ch**
- 28 **Images**
L'accident nucléaire presque oublié de
Lucens
- 30 **Lu pour vous / Écouté pour vous**
- 31 **Sélections / Nouvelles**



Cet éditorial n'a pas été rédigé dans les bureaux bernois de la «Revue Suisse», mais à l'endroit le plus éloigné qui soit: un faubourg tasmanien. Un tel voyage aux antipodes permet de voir les choses sous un autre angle. Ainsi, même le droit de vote dont bénéficient les Suissesses et les Suisses de l'étranger apparaît sous un nouveau jour.

En Suisse, ce droit se retrouve régulièrement sous le feu des critiques. Certains se demandent, par exemple, s'il doit aussi être accordé à celles et ceux qui n'ont jamais vécu dans notre pays. Or il se trouve que cette île lointaine compte une jeune Suissesse qui n'a jamais mis les pieds dans sa patrie, mais exerce tout de même son devoir de citoyenne. Nommons-la Sophia. Cet automne, elle souhaite participer pour la première fois aux élections. Au premier abord, son jugement étonne: voter est «fatigant», les objets lui sont souvent inconnus. Cependant, cette affirmation est vite suivie d'un «mais»... Dès son arrivée, l'enveloppe de Suisse donne lieu à des discussions autour de la table familiale. Sur la Suisse d'aujourd'hui, ses chances et ses défis. Pour la jeune Suissesse de l'étranger, participer à la vie politique ne signifie donc pas juste décider en fonction du pays d'antan à l'origine de son histoire familiale, mais aussi selon la Suisse du présent. En votant, elle devient un peu plus suisse et se rapproche de sa lointaine patrie.

Comment critiquer cette motivation? Toutes les Sophia seront rassurées d'apprendre que la critique ne les vise pas directement, mais qu'elle repose sur notre politique intérieure. En effet, en Suisse, les étrangers, aussi intégrés soient-ils – tels les secondos – peuvent à peine participer à la vie politique. Un quart de la population résidente paie des impôts, mais n'a pas voix au chapitre. Nombreux sont ceux qui y voient un vrai dilemme de la démocratie directe, ce qui peut mener à des regards jaloux en direction des citoyens qui décident depuis des contrées lointaines. Pour tenter de remédier à ce problème, les cantons de Neuchâtel et du Jura ont introduit le droit de vote des étrangers sur le plan cantonal. Les cantons romands, en particulier, permettent à leurs communes d'introduire le droit de vote et électoral des étrangers à l'échelle communale. Cependant, la tendance ne semble pas encore vouloir s'étendre au reste du pays.

Encore une chose: vous souhaitez voter à l'automne, mais ne figurez pas au registre électoral? Ce numéro de la «Revue» vous expliquera comment faire.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF

L'illustration en première page a été réalisée par la dessinatrice suisse Anna Sommer.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)
est l'éditrice de la «Revue Suisse», le magazine
d'information de la «Cinquième Suisse».

